

# Technique

INNOVATION

## Drone Agricole : l'azote mais aussi les dégâts de gibiers

Publié le 19/09/2014 - 14:40 par Stéphanie Seysen-Fouan

**La société Drone Agricole** est une toute jeune société née de la rencontre d'un agriculteur et de deux passionnés d'aéronautique. L'agriculteur, **Stéphane Maladry**, est également dirigeant d'une société de conseil en gestion d'exploitation agricole basée dans l'Oise, **Ag'Conseil**.

Après une pré-campagne concluante en 2014 et le survol de **10 000 ha** dans le grand bassin parisien, la société Drone Agricole propose désormais ses services sur l'ensemble de l'hexagone. L'offre la plus classique concerne le pilotage de l'azote mais Drone Agricole ne compte pas en rester là.

*// Le champ d'action des drones ne se limite pas à la gestion de l'azote, le potentiel va bien au-delà et les attentes sont bien réelles dans de nombreux domaines : dégâts de gibiers, maladies..., affirme Stéphane Maladry. //*



Des expérimentations sont en cours pour la détection de maladies sur blé et betteraves, la détection de carences en oligo-éléments sur maïs jusqu'au stade 6 feuilles. Le drone pourrait aussi permettre d'affiner les précisions de rendements en betterave.

L'offre de Drone agricole se décline actuellement en trois expertises : agro-rendement®, agro-dégâts® et agro-farmer®.

**Agro-rendement** est une prestation pour la gestion de la fumure azotée en colza (deux vols entrée et sortie d'hiver) et en blé (vol d'ajustement de la dose du troisième apport). Le plus souvent en lien avec un distributeur ou directement, l'agriculteur pourra demander directement en ligne le survol de sa ou de ses parcelles. Le site internet de Drone agricole permettra de borner sa parcelle grâce à Google Earth, de renseigner les éléments du bilan et les doses apportés lors des deux premiers apports. La société s'engage alors à effectuer le vol dans les 5 jours qui suivent et à fournir 2 jours après le vol une carte de biomasse et de modulation intra-parcellaire. La prestation sera facturée 10 €/hectare/vol.

// Nous visons 45 000 ha en 2015. Un drone a une capacité de survol de 100 à 150 ha par jour. Si besoin, nous pourrions effectuer des prestations du survol par ULM. Cet engin permet d'embarquer de meilleurs capteurs et de survoler **5 à 7 000 ha par jour**, explique Stéphane Maladry //

**Agro-dégâts** est une solution de détection des dommages (grands gibiers, incidents climatiques, parasites..). la société Drone Agricole est d'ores et déjà en lien avec plusieurs **fédérations de chasse**. La photo-interprétation des dommages subis permet de fournir des éléments supplémentaires lors de la visite de l'expert d'assurance.

Enfin, **Agro-Farmer** est une offre qui associe Agro-rendements et Agro-dégâts avec la programmation d'une douzaine de vols pour effectuer un plan de surveillance de l'exploitation aux moments clefs de l'itinéraire culturale.

Drone agricole utilise les drones Ebee de la société Parrot mais ne les proposent pas à la vente.

Drone agricole drone azote pilotage troisième  
apport gibiers surveillance sanitaire